

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE LEON MARIE FOURNET situé sur la commune de JASSANS RIOTTIER.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Abricot certifié Bio ou équivalent (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Banane certifié Bio ou équivalent (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 100Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Cerise (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Fraise (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Kiwi certifié Bio ou équivalent (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 360Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Melon (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 40Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Nectarine (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Pastèque (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 25Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Pêche (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Poire certifié Bio ou équivalent (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Pomme certifié Bio ou équivalent (réponse le 19/04/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 100Kg - 2 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : 6h a 10h

Date limite de remise des offres :

19/04/2026, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 20/04/2026 au 04/07/2026

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 50%
- Qualité du produit (fraicheur) (Distance parcourue entre le lieu de production et le lieu de livraison) – 29%
- Mode de production des denrées (agriculture biologique ou équivalent) (Attestation du label biologique communautaire ou national ou équivalent) – 20%
- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 1%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE LEON MARIE FOURNET
- LEO CONGIU
- RUE DU COLLEGE
- 01480 JASSANS RIOTTIER
- Responsable des achats : Nadia Benadda
- Téléphone : 04 74 09 86 48
- Courriel : intendant.0011193s@ac-lyon.fr

Recours

08/04/2026

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :
Lyon